

Le Centre Culturel  
et  
le Syndicat d'Initiative de Braine-le-Comte  
présentent :

“ Lorsque Braine m'est conté ... ” (3)

## L'AGE DU BRONZE A LA HOUSSIÈRE



Jacques BRUAUX  
Héraut Crieur, Conte

Illustrations d'Alfred BRUX.

La préhistoire est subdivisée en :

A. PALEOLITHIQUE : – période au cours de laquelle l'homme est chasseur, cueilleur, pêcheur, nomade.

– le climat est caractérisé par une succession de glaciations alternant avec des périodes tempérées ou chaudes.

A 1. Paléolithique inférieur (de - 800 000 à - 100 000 ans, dans nos régions)

Période de l'HOMO ERECTUS " Pithécanthrope "

A 2. Paléolithique moyen (de - 100 000 à - 40 000 ans)

Période de l'HOMME DE NEANDERTAL

A 3. Paléolithique supérieur (de - 40 000 à - 8 000 ans)

Période de l'HOMO SAPIENS SAPIENS " Homme de Cro-Magnon "

B. MESOLITHIQUE (de - 8 000 à - 5 000 ans)

– le climat tempéré humide favorise le développement d'une grande forêt atlantique qui couvre notre région.  
– l'homme perfectionne son armement et ses outils (microlithes emmanchés sur armature en bois).

C. NEOLITHIQUE (de - 5 000 à - 1 800 ans)

– période caractérisée par la sédentarisation de l'homme et le passage à l'agriculture et à l'élevage.  
– défrichement de la forêt.

D. AGE DU BRONZE (de - 1 800 à - 700 ans)

– petit à petit, le bronze remplace la pierre dans la fabrication des armes et des outils.  
– nombreux échanges commerciaux favorisant le croisement des différents courants culturels.

E. AGE DU FER : période au cours de laquelle le commerce se généralise et les populations sont en pleine mutation et progrès constant.

E 1. Premier Age du Fer ( - 700 à - 450 ans) ou période de Hallstatt

E 2. Deuxième Age du Fer (de - 450 à la conquête romaine) ou période de la Tène.

## *L'AGE DU BRONZE ( de 1 800 à 700 avant notre ère ).*

*Aujourd'hui, je vous raconte comment Braine vécut les 1 000 ans de l'âge du Bronze.*

*Nous connaissons alors un climat subboréal, c'est-à-dire un climat continental tempéré, relativement chaud. La forêt charbonnière restait une forêt mixte, composée de feuillus, avec comme adaptation climatique la réapparition du Hêtre et le recul du Tilleul, du Noisetier et de l'Orme. Certains palynologues soupçonnent les paysans du Néolithique d'avoir trop employé leur feuillage comme fourrage pour leur bétail.*

*Je vous raconterai, dans un prochain fascicule, comment au cours des trois millénaires précédents, les hommes du Néolithique avaient essarté de vastes clairières pour les transformer en champs et pâturages. La région était riche grâce à la fertilité de ses terres et aussi grâce à la proximité du grand centre minier et industriel de Spiennes, dont une partie du trafic commercial passait sur nos pistes.*

*A l'âge du Bronze, le progrès technologique et l'épuisement des mines de Spiennes vont déplacer les pôles de développement.*

### *LE TRAVAIL DU BRONZE.*

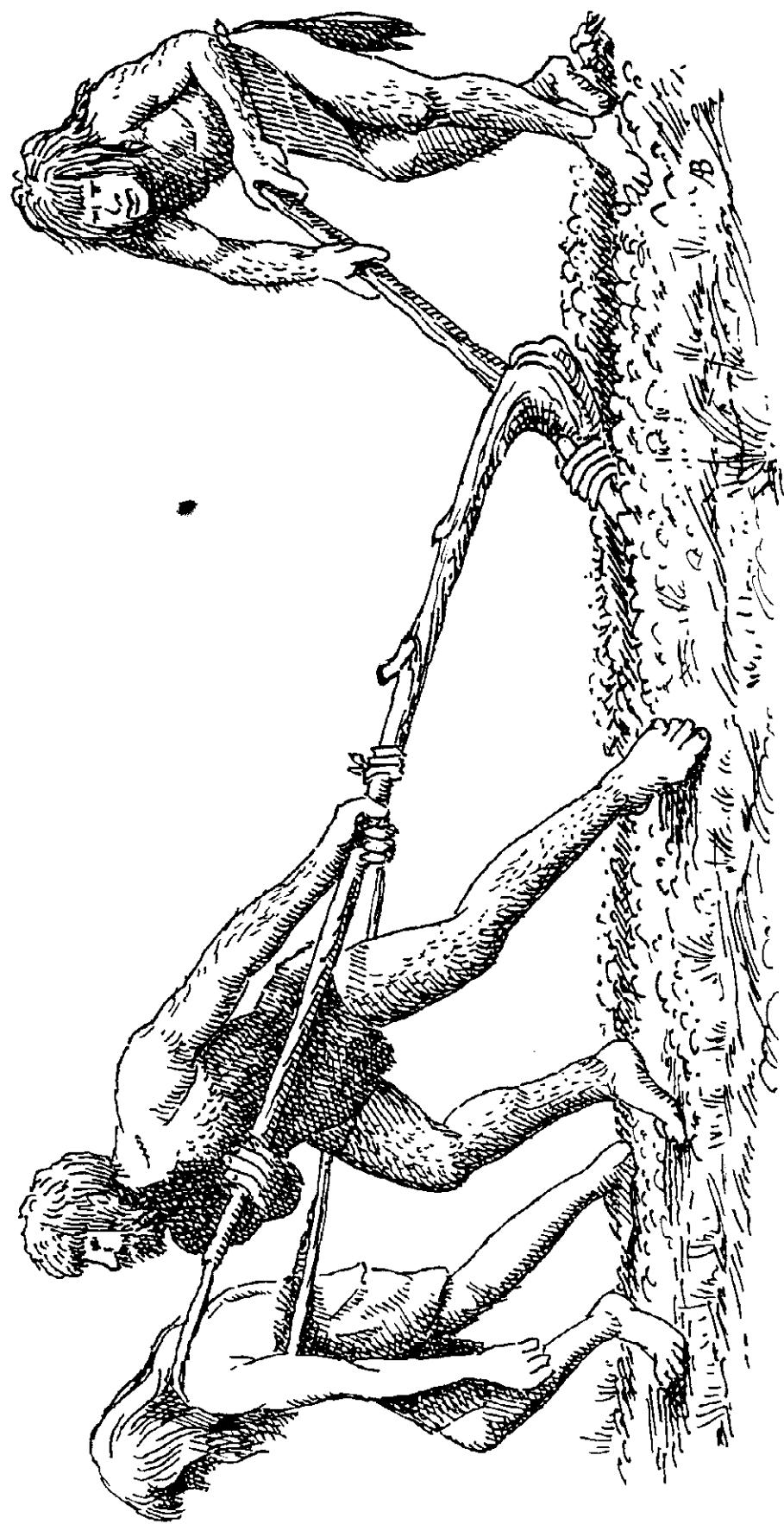
*Dès le huitième millénaire, on fabriquait en Anatolie des parures et des outils très simples au départ du cuivre martelé à froid. Ensuite le mineraï fut fondu pour pouvoir être coulé dans des moules.*

*Finalement, on découvrit le bronze, alliage de cuivre et d'environ 10% d'étain. Le bronze offre l'avantage de fondre à des températures relativement assez basses et d'être résistant.*

*La connaissance des techniques du bronzier s'est répandue en Europe grâce aux prospecteurs à la recherche de gisements d'étain.*

*Aussi, dès 1 800 trouvons-nous des ateliers près des riches gisements d'étain d'Espagne, de Bohême, de Bretagne et d'Angleterre.*

L'ARAIRE, ANCÈTRE DE NOTRE CHARRUE.



*Pour se faciliter la tâche, ils adoptent l'araire, l'ancêtre de notre charrue. L'araire n'est capable que de tracer des sillons peu profonds et faute de versoir ne peut retourner la glèbe. Aussi, les champs sont-ils labourés dans deux directions, les sillons se croisant perpendiculairement.*

*Pour que le travail soit plus aisé, ils adoptent le chariot à moyeux fixes tiré par des boeufs. Ils connaissent l'arc et la flèche, mais, peuple paisible, ils chassent peu se régalaient d'escargots. Ils gèrent intelligemment leur coin de forêt. Les arbres fruitiers, ainsi que les mûriers, les fraisiers et même les champignons sont entretenus. Ils surveillent les nids afin de disposer d'oeufs frais. Ils continuent à se vêtir de peaux d'animaux.*

*N'ayant pas grand pouvoir d'achat, l'importation d'objets en bronze n'exerce que très peu d'influence sur leur mode de vie. Comme on le faisait au Néolithique, on continue à employer essentiellement le silex, l'os, le bois de cerf. Certains petits ateliers de Spiennes imitent en silex les objets en bronze et fabriquent des haches avec le tranchant élargi en éventail. Le cuivre et l'étain restant rares et chers, on continuera à employer des outils en silex encore très longtemps.*

#### *LA HACHE A TALON D'HENNUYERES.*

*En 1967, un " Gentleman Farmer ", dont les champs se trouvent au " Planoit ", eut la science de pouvoir distinguer dans une vulgaire ferraille, une relique préhistorique. Celle-ci, après de sérieux nettoyages et études, s'avéra être une hache à talon de l'âge du Bronze. Bien nettoyée, elle se trouve dans le vivoir de notre hobereau et lui rappelle la longue histoire de ses champs essartés depuis plus de 5 000 ans.*

*La hache à talon est un des outils les plus représentatifs de la civilisation d'Hilversum. Normalement, elle était importée d'Angleterre, bien qu'en 1967, en draguant la Meuse près de Roermond, on y remonta un moule de fonderie servant à la fabrication de ce type de hache.*

## LE FORGERON.



Maître du feu, le forgeron occupait un rang social privilégié.

Il active le feu au moyen d'un soufflet et lorsque les braises sont bien rouges, il dépose dans le creuset les métaux à fondre.

Il réactive le feu jusqu'à fusion de l'alliage et coule le bronze dans les moules préparés précédemment.

## *COUTUMES FUNÉRAIRES.*

*La civilisation d'Hilversum introduisit chez nous une nouvelle coutume funéraire. Les morts sont incinérés, leurs cendres sont parfois déposées dans un vase en céramique, le plus souvent déposées à même la terre, et recouvertes ensuite par une tombelle. Les quelques rares vases que l'on retrouve ont donc une toute autre fonction que les céramiques trouvées dans les tombes des périodes précédentes et qui servaient à contenir la nourriture ou la boisson destinées au défunt dans l'au-delà.*

*Les urnes de la culture d'Hilversum sont généralement assez grandes, de facture assez grossière, avec de nombreuses petites crevasses produites pendant la cuisson. Elles ont un profil piriforme plus ou moins tronqué, avec un coude à l'épaule. Le fond est épais et plat. Les incrustations noirâtres que l'on retrouve sur le bord de certains vases sont des traces d'aliments qui ont débordé à la cuisson. Ces traces nous apprennent que ces récipients avaient parfois été employés comme casserole avant de servir d'urne cinéraire.*

*Les tombes les plus monumentales qui recèlent des traces de cérémonies rituelles compliquées, sont construites pour des enfants morts en bas âge ou pour des femmes mortes en couche. Leur décès hypothéquant l'avenir, des cérémonies rituelles ou magiques sont nécessaires pour détourner le mauvais sort et apaiser l'esprit du défunt. Par contre, les décédés de mort naturelle sont simplement mis en terre. C'est l'âge, le sexe, la nature du décès qui déterminent les rites.*

*Souvent, certaines légendes et craintes superstitieuses sont restées attachées aux tombelles de l'âge du Bronze. La Gueldre, la Campine sont demeurées des régions isolées et pauvres, habitées par de petites communautés paysannes vivant indifférentes aux événements du monde. Aussi, les légendes concernant les tombes païennes se sont-elles transmises à travers les âges jusqu'à ces dernières décennies. En se basant uniquement sur ces légendes, des tombelles rasées ou détruites depuis longtemps ont pu être localisées.*

*Hélas, les journaux, la radio, la télévision ont étouffé les échos du passé !*



Le baron Alfred de Loë, dans son rapport concernant les fouilles faites dans les années 1895 et 1896, écrit :

Nous sommes allé reconnaître, dans le bois de la Houssière, les tombelles signalées par M. l'abbé J.-B. J. Croquet .

Nous en avons rencontré et répéré trois jusqu'ici.

La première, non indiquée par M. l'abbé Croquet, de forme très régulière mais dont il ne reste plus actuellement que la moitié environ, mesurant 11 à 12 mètres de diamètre et presque deux mètres de hauteur, se trouve dans la partie du bois située sur le territoire de Ronquières, à gauche et contre le chemin qui, du lieu dit *Rond Bonnet*, traverse le bois dans toute sa largeur pour aboutir au lieu dit *Pied d'Eau* en passant au *Charly-des-Bois*, à 2,800 mètres du tunnel du chemin de fer de Mons à Bruxelles et à 2,000 mètres du canal de Bruxelles à Charleroi. (Côtes 125-130. Lat. 50° 37' 13". Long. O. 0° 13' 45".) (Fig. 4.)

Elle est gazonnée et couverte de plantes de myrtille. De grands sapins, d'une quarantaine d'années, s'élèvent par dessus.

La deuxième (J<sup>3</sup> de la carte de M. l'abbé Croquet) très apparente, fort régulière et bien conservée, de 17 mètres de diamètre et de 1 m. 50 à 2 mètres environ de hauteur, est située sur le territoire de Braine-le-Comte, pas loin de la première, à droite et tout près d'un chemin menant à une maison de garde, à 2,700 mètres du tunnel et à 2,200 mètres du canal. (Côtes 133-135. Lat. 50° 37' 16". Long. O. 0° 13' 41".) (Fig. 4.)

Elle est gazonnée et couverte d'arbustes et d'arbres de haute futaie (hêtres et chênes).

La troisième (I<sup>2</sup> de la carte de M. l'abbé Croquet) moins apparente que les deux autres mais assez régulière cependant, de 10 à 11 mètres de diamètre sur 1 mètre à peine de hauteur, est située à la lisière d'une jeune sapinière, sur le territoire de Hennuyères, et sur l'emplacement d'une station néolithique, à gauche du chemin qui, du lieu dit *Grande Tolle* ou *Grande-Table*, se dirige vers Oisquercq, à 1,900 mètres du tunnel et à 3,000 mètres du canal. Elle est recouverte de bruyères. (Côtes 148-150. Lat. 50° 37' 34". Long. O. 0° 13' 4").) (Fig. 4.)

On pense qu'aucune de ces tombelles n'a encore été ouverte. Des fouilles s'imposent donc ici.

**Hennuyères. Fouilles de tombelles néolithiques dans le bois de la Houssière et de Hal** (propriété d'Arenberg), en 1921. — Autorisé par le Gouvernement belge et par la Société Lié-Marcq-Dinoire, à Ecaussines, notre Service des Fouilles a entrepris des recherches dans les tombelles qui se trouvent dans ces bois.

**Tombelle n° 1.** — Son diamètre est de 12 mètres et sa hauteur de 1 mètre. Au centre de la tombelle, sur une surface de 2 mètres de diamètre, l'on a rencontré un foyer composé de débris de charbon de bois et d'ossements humains incinérés. L'on n'y a pas récolté de silex taillés, mais il s'en trouverait, dit-on, sur le plateau environnant ces tombes.

**Levée de terre.** — A 50 mètres au sud de la tombelle n° 1, une levée de terre coupe le promontoire; elle est bordée d'un fossé de chaque côté. Des tranchées y furent ouvertes, mais n'y révélèrent aucun vestige archéologique.

**Tombelle n° 2.** — Elle est située à 400 mètres au N.-N.-E. de la tombelle n° 1 et à 75 mètres de la route. Elle est peu visible. Son diamètre est de 10 mètres et sa hauteur de 60 centimètres. Au milieu, nous avons reconnu un foyer de 1 mètre de diamètre, dont la partie centrale reposait sur un lit de pierres placées intentionnellement. Ce foyer contenait des ossements incinérés, mais pas de terre rouge par l'action du feu, ni de débris de poteries ou fragments de silex taillés.

**Tombelle n° 3.** — Elle se trouvait à 20 mètres de la tombelle n° 2. Son diamètre est de 10 mètres et sa hauteur de 60 centimètres. L'on n'y a rien recueilli.

**Tombelle n° 4.** — Cette magnifique tombelle occupe le point culminant d'un plateau déboisé. Son diamètre est de 12 mètres et sa hauteur de 1 mètre. Des traces de foyer ont été rencontrées un peu partout sur la surface du sol de la tombe. Au centre, à 50 centimètres au-dessus de ce foyer, c'est-à-dire à mi-hauteur dans la butte, se trouvait un deuxième foyer avec terre rouge par l'action du feu. L'on n'y a pas récolté d'ossements incinérés, ni silex taillés, ni fragments de poteries.

**Tombelle n° 5.** — L'on n'y a fait aucune découverte.

*Tombelle n° 6.* — De forme allongée, elle s'étendait sur 30 mètres et avait 75 centimètres de hauteur. Coupée transversalement par trois tranchées, l'on y a trouvé quelques menus fragments de poteries grossières, un silex et, au centre, des traces de charbon de bois.

*Tombelle n° 7.* — Son diamètre est de 20 mètres et sa hauteur de 1 m. 80. Elle est entourée d'un bourrelet circulaire de 35 mètres de diamètre. Au niveau du sol en place, l'on a récolté trois petits fragments de poteries grossières, quatre éclats de silex et des traces de charbon de bois.

*Tombelle n° 8.* — Située à 200 mètres du n° 7. Son diamètre est de 12 mètres et sa hauteur de 1 mètre. Deux fragments de silex et des débris de charbon de bois y ont été recueillis. Au niveau du sol en place, il y avait un lit de pierres.

*Tombelle n° 9.* — Située à quelques centaines de mètres à l'est du n° 7. Son diamètre est de 22 mètres et sa hauteur de 1 m. 50. Au centre, à 50 centimètres au-dessus du sol primitif, l'on a trouvé de gros fragments de charbon de bois, des ossements humains incinérés et quelques éclats de silex taillés répandus sur une surface de 1 mètre carré. Sur le sol naturellement en place, limoneux et très humide, l'on n'a rien récolté. Une surélévation a donc été faite pour y placer la sépulture. Un bourrelet circulaire de 38 mètres de diamètre l'entourait.

---

Pour nous remettre dans l'ambiance de la vie du bois de la Houssière, voici comment René Lepers, journaliste et futur bourgmestre, présente les fouilles aux lecteurs de la feuille d'annonces en juillet 1921 :

#### Les Tombelles

Le cimetière qui renferme peut-être plus de vingt-cinq tumulus se trouve sur le territoire boisé de Ronquières; il est très vaste, et est coupé par les profonds ravins du Charly des Bois et le chemin qui court du Rond Bonnet sur le même hameau, au-delà du Chemin Royal.

Vous autres, les chercheurs de myrtilles, vous autres, les anciens cueilleurs de noisettes et de châtaignes, au temps où les Seigneurs d'Arenberg n'avaient pas encore donné ordre de couper tout cela, parce que cela gênait les chasseurs de lapins et de faisans; - vous autres, les braconniers, qui avez placé tant de rivets et pendu tant de pois de sorbier au fil perfide qui devait, par les brouillards d'automne, étrangler des douzaines de grives; vous autres, les émondeurs, les scieurs, les bûcherons, les gardes forestiers, toute la pléiade des tâcherons qui, durant tant de lustres, avez fait résonner sous vos pas les feuilles mortes des taillis, avez-vous jamais pensé, lorsque vous vous reposiez sur un petit monticule que vous vous trouviez en ce moment-là sur la coupole d'un tombeau ?

**Voici un tumulus.**

C'est une motte, un monticule à pente très douce, un boursoufflement du sol, un mamelon à peine perceptible. La motte varie selon les endroits: elle est haute d'un mètre à un mètre cinquante, son diamètre a de 10 à 15 mètres, sa circonférence 35 à 45 mètres. Elle est couverte de gazon, d'arbres dont les racines s'enfoncent parfois bien au-delà des dépouilles enfouies. Tantôt, des sapinettes touffues la décorent, tandis que des buissons de ronces la couvrent de leur traître manteau; tantôt encore, des fouillis de myrtilles, des fougères arborescentes la dérobent aux yeux des promeneurs et des ouvriers qui sillonnent le bois.

"Toutes les tombelles étudiées au bois de la Houssière remontent à l'époque néolithique (âge de la pierre); elles sont toutes à l'incinération.

"A part quelques menus débris d'ossements et de très rares fragments de poteries grossières, on n'a guère rencontré que des traces de foyers. Rares aussi ont été les débris de silex.

Procès-verbal des sondages du tumulus I 2 par E. et J. Sussenaire, le 16/9/1929

Ernest Sussenaire  
et son fils Jacques.

Ecauvinnes, le 29 septembre, 1929.

Province du Hainaut.

Bois de la Houssière.

Sur le territoire de la commune d'Hennuyères.

A proximité de la table de Pierre.

Station néolithique de Notre-Dame du Foya.

Atelier de taille et tombelle signalés par Mr l'Abbé Croquet en 1891.

Des éclats, quelques grattoirs, un nucléus ont été trouvés à proximité, par nous-mêmes.

Le 16 septembre dernier, munis de l'autorisation du propriétaire, nous avons décidé de faire des sondages dans la terre signalé.

Mr l'Abbé Croquet émettait l'avis que la tombe avait été fouillée précédemment et à une époque indéterminée.

La tombelle se trouve à côté de l'ancienne sablière de Notre Dame du Foya, le long du chemin d'Ecauvinnes à Virginal, dit anciennement "chemin de la Table de Pierre".

Le tumulus mesure approximativement 15m de diamètre avec comme hauteur actuelle 0,60 à 0,90 m maximum.

Nous avons d'abord creusé dans le centre un puits de 0,80 m de diamètre et dans la direction Sud-Nord, nous avons ouvert une tranchée de faible largeur dans le sens d'un rayon du cercle : de l'extérieur vers le centre.

L'ouverture centrale n'a rien ramené de particulier : une tranchée a alors été commencée dans le centre pour rejoindre celle amorcée à l'extérieur.

A 3m du bord du tertre, nous avons rencontré au niveau du sol primitif quelques résidus de charbon de bois et immédiatement, nous nous sommes butés à un amoncellement de pierres de "sable", roches se trouvant en abondance dans tous les terrains voisins.

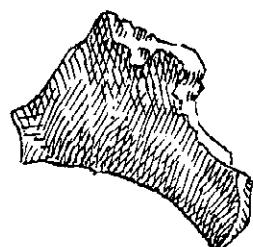
Dégagées à la fois au nord et au sud, nous nous sommes trouvés devant un ouvrage sans forme bien déterminée, mais résistant et compact.

Le tout était recouvert par une pierre plate de même nature, de 0,60 m de longueur sur 0,40 de largeur environ et 0,15 d'épaisseur.

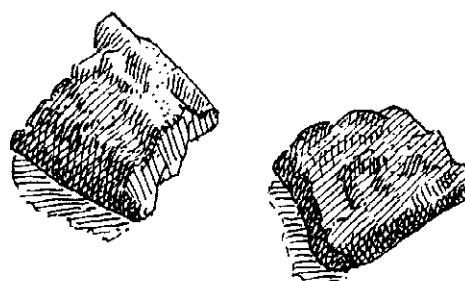
L'alvéole formée par les pierres de côté, sans fond, contenait du sable noirâtre, des débris d'os, des morceaux de charbon de bois et un bout de lame de silex.

Quelques éclats de silex, déchets de taille sans intérêt, ont été rencontrés au cours de l'ouverture de la tranchée.

Il est à supposer que le déblaiement complet de la tombelle amènerait la découverte d'autres tombes du même genre.

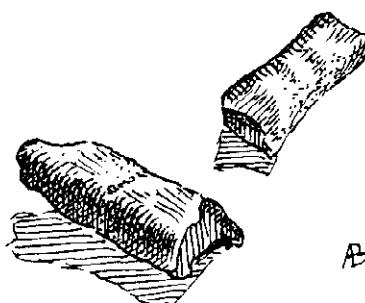
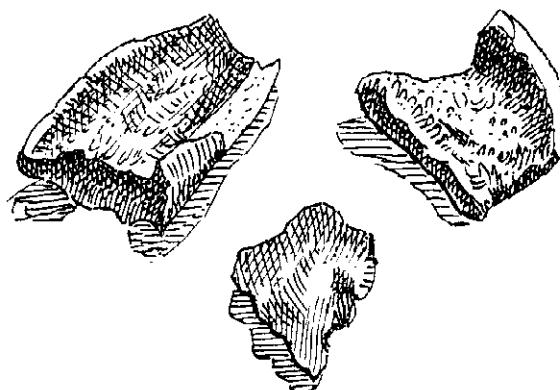


morceaux de charbon de bois



B

débris d'os



B

bout de lame de silex

( sa couleur grise atteste son passage au feu )

Collection Sussenaire

## Adieu au Tumulus

Bois de la Houssière, le 16 septembre 1929.

Munis de pelles et... de l'autorisation du propriétaire, trois chercheurs (1) affairés s'apprêtent à sonder un tumulus (2).

Sous la lumière dorée de l'été finissant, le site, adossé à la forêt déjà un peu jaunie, dominant la plaine cultivée, est empreint d'un charme tout romantique. L'endroit apparaît comme une lande sableuse où, parmi des bouquets de grêles bouleaux, des touffes de bruyères fleuries jettent leur note d'un rose délicat. Le sol porte encore la marque d'anciens sillons qui rappellent un infructueux essai de culture de pommes de terre, lors de la (*première*) guerre mondiale. En contre-bas, le blond chemin du Planoit serait un décor idéal pour le coche de La Fontaine.

L'objet de la prospection archéologique est une tombelle d'une quinzaine de mètres de diamètre et de quelque quatre-vingt-cinq centimètres de hauteur.

Un puits est d'abord creusé selon l'axe du tertre, jusqu'à rencontre du sol primitif, reconnaissable à sa teinte foncée : cette première opération ne donne rien.

(1) Outre le signataire, seul survivant de l'équipe, c'étaient : son père, Ernest Sussenaire, promu directeur de la fouille, et un ami, Paul Canon, qui fut médecin.

(2) Le tumulus en question, signalé par C. Dujardin et J.-B.-J. Croquet, *Glossaire toponymique de Braine-le-Comte*, 1892 (v. plan dépliant), était situé sur le territoire d'Hennuyères, à quelques pas de la limite de Braine-le-Comte, au lieudit Notre-Dame du Foyau — où se trouve une humble capelette fixée à un hêtre (ou fayard) —, au point où s'embranche sur le chemin dit à Routons (piétons) une voie menant au hameau du Planoit : c'est au secteur nord de ce tritium que se trouvait le tumulus. Au même carrefour passe le sentier de Virginal. A la page 111 de l'ouvrage précité, les auteurs laissent entendre que le tertre aurait déjà été fouillé ou du moins aurait perdu considérablement de sa substance : il m'est difficile de souscrire à cette assertion.

Il faut ajouter que, précédemment, nous avions trouvé en surface, aux alentours, des éclats, quelques grattoirs et un nucleus, le tout en silex de Spiennes.

Enfin, E. Rahir, *Les Habitats et les Sépultures préhistoriques de la Belgique* (Extrait du Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles, t. XL, 1925), sub. *Sépultures néolithiques à incinération*, fait, p. 70, une brève mention des tombelles de la Houssière.

Puis une tranchée est ouverte en suivant le rayon sud de la base. Ce déblaiement, au cours duquel apparaîtront quelques éclats de silex, est entamé concurremment par les deux extrémités. A environ trois mètres du périmètre, se découvre une espèce de dôme façonné avec les grossières « pierres de sable » qui abondent dans le terrain environnant. Le couronnement de l'ouvrage est un matériau choisi pour ses dimensions : approximativement soixante centimètres de longueur, quarante de largeur et quinze d'épaisseur. L'intérieur de la loge contient des débris d'os calcinés, du charbon de bois et un bout de lame de silex mêlés à un sable gris sombre.

Une photo du chantier est prise, après quoi tout est soigneusement remis en place. L'expédition est terminée : elle a manifestement révélé une sépulture individuelle à ustion au sein d'une tombe collective datant de l'époque néolithique. Notons que le caractère sacré du lieu s'est perpétué jusqu'à nos jours sous la forme du modeste oratoire voisin.

\* \* \*

A la suite de cette équipée, un rapport circonstancié fut adressé sans retard aux services compétents des Musées royaux du Cinquante-naire, qui dépêchèrent sur place un attaché, le regretté Jacques Breuer (3), qui parcourut une brillante carrière de conservateur et de professeur d'université.

Bien des fois, j'ai fait halte méditative devant « mon » tumulus. Sous la parure changeante des saisons, il semblait avoir l'éternité pour lui. L'automne, j'en rapportais quelques brins de bruyère, cette discrète immortelle.

Depuis quelques années cependant, ces pèlerinages ne laissaient pas de m'inquiéter. C'est que, tout d'abord, la société de consommation passe aussi par le chemin du Planoit et l'avilit de ses rebuts immarcescibles et bigarrés. Mais surtout, l'insatiable cratère d'une proche sablière menaçait d'engloutir le fruste monument dans son abîme de laideur.

\* \* \*

---

(3) Justement, l'année précédente, au Congrès arch. et hist. de Mons, ce jeune savant avait fait, entre autres, une intéressante communication sur la « Table de Pierre à Braine-le-Comte », énigmatique toponyme localisé à quelques centaines de mètres de notre tumulus, à la rencontre du chemin des Routons, cité à la note précédente, et du chemin du Pire (v. Annales du Congrès a. et h. de Mons, 27<sup>e</sup> session, 1928, publiées par L. Losseau, Séances de Sections, p. 24).

Désormais, c'en est fait : en quatre secondes, ce que quatre millénaires avaient épargné, l'excavatrice l'a emporté et la poussière du sépulcre profané est allée se mêler au béton des gratte-ciel. Adieu, pré-décesseurs de l'âge de la pierre polie qui nous avez tant donné : élevage et culture, tissage et commerce, nos mœurs patriarcales, si contestées aujourd'hui, et jusqu'aux structures linguistiques qui moulent notre pensée et déterminent même nos concepts relatifs au monde transcendant !

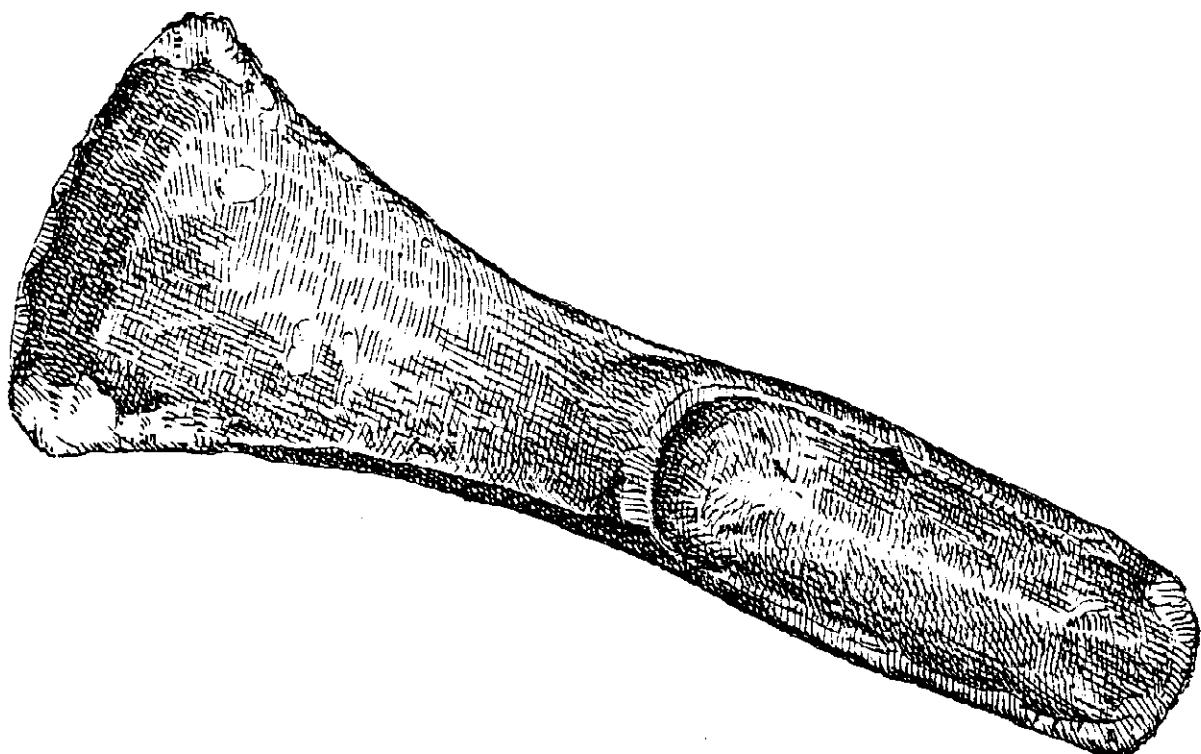
Dans la grisaille hivernale, les ombres des ancêtres, privées de leur support, errent désemparées dans les halliers et semblent gémir avec le vent dans les branches. Puissent-elles ne point se muer en implacables Erinnyes, vengeresses des démesures humaines !

Jacques SUSSENAIRE.

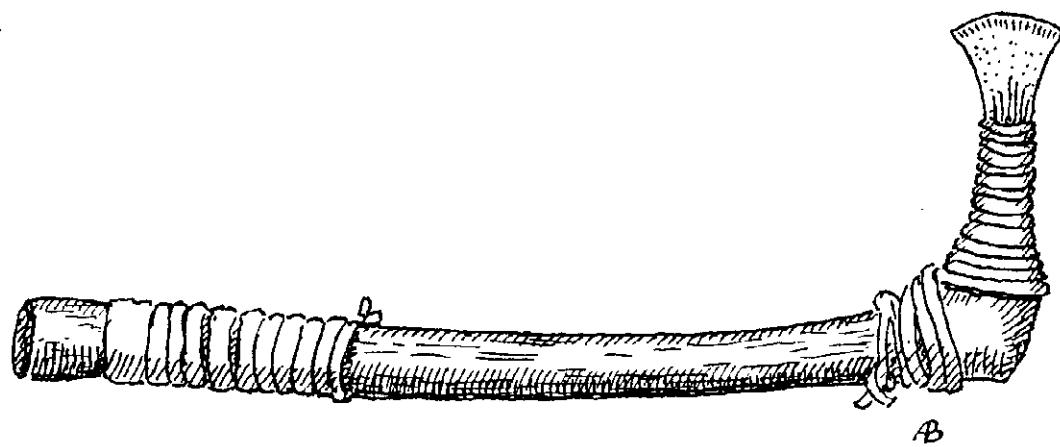


*Les ombres des ancêtres, privées de leur support, errent désemparées et semblent gémir avec le vent dans les branches !*

HACHE A TALON DECOUVERTE A HENNUYERES.



HACHE EMMANCHEE.



*En 1990, Michel Fourny et Michel Van Assche craignant la disparition de quatre tombelles situées dans le bois de la Houssière, mettent en route une procédure de classement. Comme ils ont eu accès aux archives des musées du Cinquantenaire et de la Région Wallonne, nous attendons avec impatience la publication de leurs recherches et études.*

*Le 8 mars 1991, la Région Wallonne, division des monuments sites et fouilles, fait sa voir à la ville de Braine-le-Comte qu'elle a décidé d'entamer la procédure légale en vue du classement éventuel comme monuments, de quatre tombelles protohistoriques.*

#### *INTERÊT DE CE CLASSEMENT*

*La tombelle était la structure sépulcrale la plus répandue à l'époque du Bronze ancien-moyen (1). Deux de ces tombelles proposées au classement (n° 1 et 2) appartiennent à un type bien connu : celui des tombelles à enceinte, tertres encerclés par une levée de terre circulaire et un fossé. Ces tombelles, à rapprocher de la civilisation d' Hilversum sont relativement rares. L. Van Impe (2) en a retenu vingt-deux pour la Belgique et les Pays-Bas, dont six en région wallonne seulement : Bonlez, Limal, Rixensart et les deux tertres de Braine-le-Comte.*

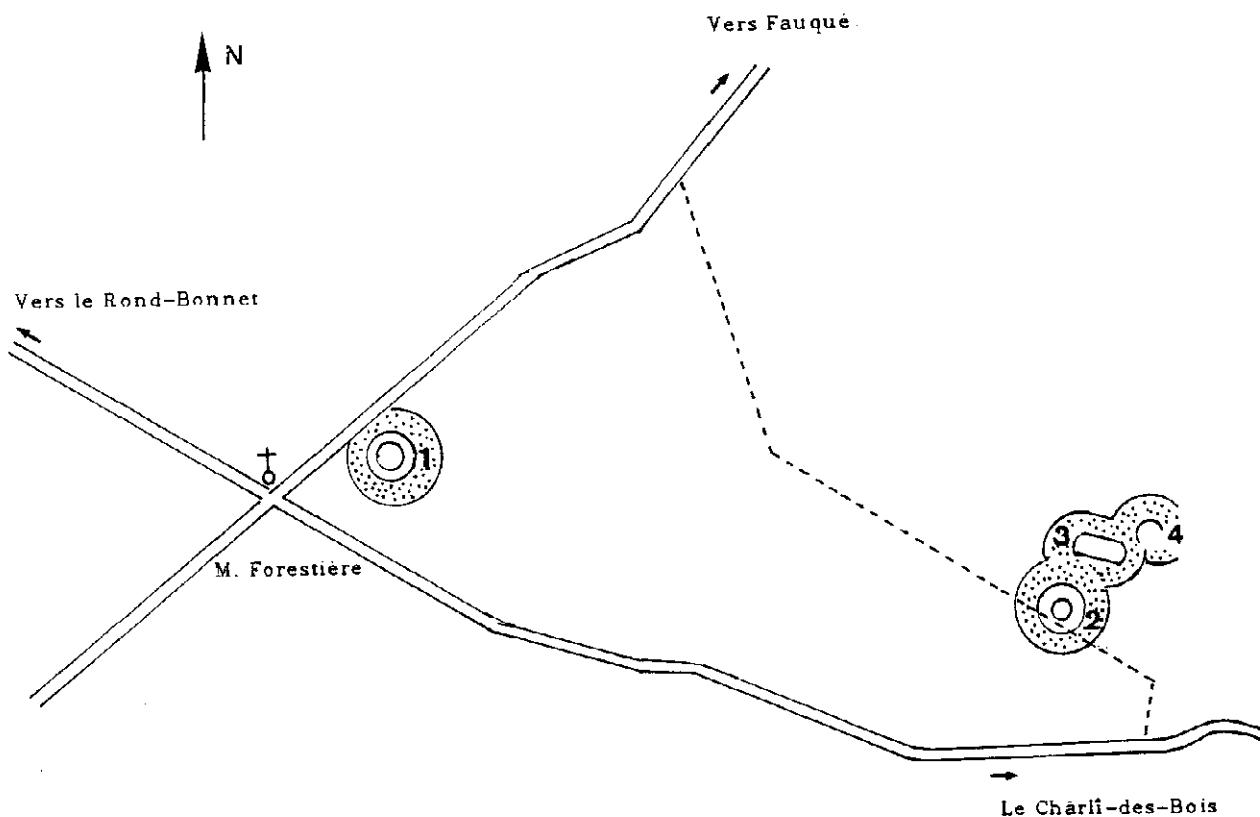
*La tombelle 3 se présente sous la forme d'un tertre allongé. Dans ce cas, également, les exemples ne sont pas légion. En Belgique, on peut seulement la comparer aux structures d' Ottembourg et de Grez-Doiceau.*

*Soulignons encore leur remarquable état de conservation, ce qui ajoute à l'intérêt patrimonial de ces tombelles.*

1) S. J. DE LAET. La Belgique d'avant les Romains. Wetteren, 1982, p. 441.

2) L. VAN IMPE, Ringwalheuvels in de kempense bronstijd. Typologie en datering. *Archaelogia Belgica* 190, 1976, pp 5-22.

SITUATION DES TOMBELLES PROTOHISTORIQUES.



Amis lecteurs, les tombelles se trouvant dans une propriété privée, respectez-la !

AU DEBUT DU SIECLE, 9 TOMBELLES AVAIENT ETE INVENTORIEES.

CINQ D'ENTRE ELLES ONT DISPARU DANS LES CARRIERES DE SABLE.

Remarque.

Protohistorique : se rapportant à la protohistoire, c'est-à-dire à l'époque de l'histoire de l'humanité faisant la transition entre la préhistoire et la période historique.

## SITUATION DES TOMBELLES

*Ces tombelles se situent dans le massif forestier dit "Bois de la Houssière", situé sur le territoire des anciennes communes de Braine-le-Comte, Hennuyères et Ronquières.*

*Ce bois a été classé en 1940, en raison de "sa valeur historique, esthétique et scientifique". Jusqu'à présent, nulle part, son intérêt archéologique n'a été souligné.*

*Grâce à cette forêt séculaire assurant l'absence d'érosion, les modifications du relief que l'homme y a pratiquées il y a 3 500 ans, restent encore visibles. C'est ainsi que subsistent dans ce site classé quatre tombelles protohistoriques reconnues depuis 1892 et fouillées en partie en 1921 par Mrs De Loë et Rahier.*

*Ces vestiges archéologiques sont maintenant menacés par les techniques modernes de débardage. C'est pourquoi, il conviendrait de classer ces tumuli comme monuments et de revoir certaines dispositions de l'arrêté royal de 1940, plus précisément la liste des restrictions aux droits des propriétaires.*

## DESCRIPTION DES TOMBELLES

### *Tombelle 1.*

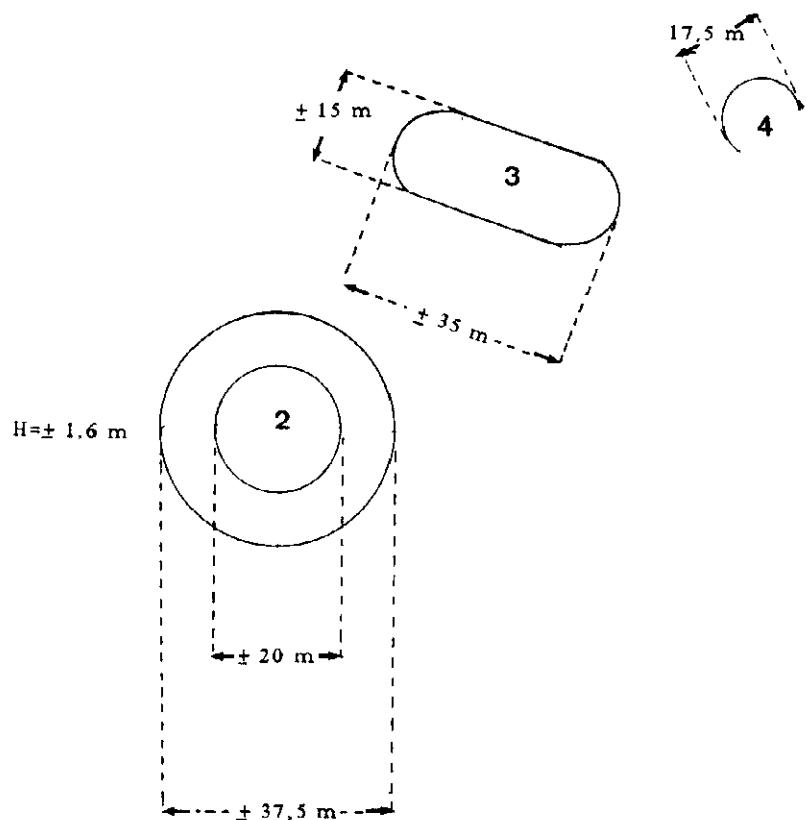
*Structure à enceinte conservée sur 2 m environ de hauteur. Elle est bien visible. L'enceinte est coupée au sud par un ancien chemin et au nord par le passage récent de véhicules, y créant ainsi de profondes ornières.*

*Le tertre a également été perturbé à l'occasion de l'abattage d'un arbre.*

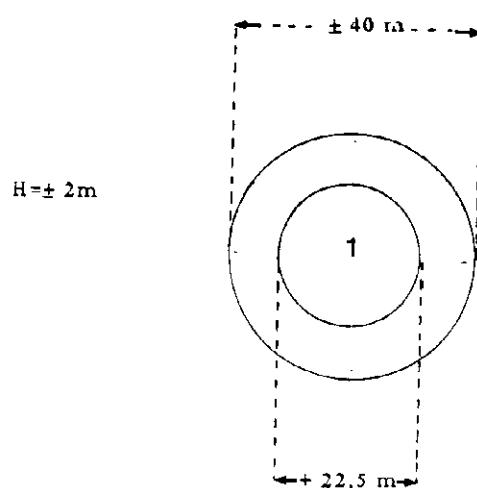
### *Tombelle 2.*

*Tombelle à enceinte bien apparente et conservée sur 1,6 m de haut. Son état de conservation est excellent. Il faut toutefois signaler un sentier qui entame le bourrelet d'enceinte au sud.*

TOMBELLES AU CHÂRLÎ-DES-BOIS.



TOMBELLE PRES DE LA MAISON FORESTIERE.



*Tombelle 3.*

*Structure de forme ovale, très étirée (plus de trente-cinq m de long). Elle est perturbée dans sa partie est par une excavation.*

*Tombelle 4.*

*Tombelle moins élevée que les précédentes mais parfaitement conservée. Son intérêt consiste dans le fait de n'avoir jamais été fouillée.*

\* \* \*

*Dans le livre "La Belgique d'avant les Romains", le professeur S. DE LAET nous explique que les tombelles à enceinte sont des tumuli encerclés par une levée de terre circulaire et par un fossé. Les sépultures de ce type sont d'origine anglaise et ont été introduites dans nos régions par les immigrants de la civilisation d'Hilversum. Chez les "Disc-barrows" britanniques, le fossé est situé entre le corps de la tombelle et la levée de terre; sur le continent, le tertre est entouré d'une plate-forme plus ou moins large au niveau de la surface du sol, d'une levée de terre et d'un fossé périphérique extérieur. Les "tombelles à enceinte" paraissent être liées exclusivement à la civilisation d'Hilversum. Malheureusement pour les fouilleurs rapaces, aucune offrande funéraire n'est déposée dans ce genre de tombelle, mais pour les fouilleurs idéalistes, une tombelle reste une page d'histoire qu'ils savent décrypter.*

*Au sud de Eindhoven, on a fouillé minutieusement une tombelle qui ne contenait aucune poterie, ni d'objet en métal, mais voici ce qu'on a pu y décrypter : "Le défunt était un enfant qui n'avait pas dépassé l'âge de 7 ans. Son corps fut brûlé sur un bûcher et ses ossements incinérés ont été mélangés à des charbons encore ardents provenant du bûcher, ce qui permit une datation au radiocarbone de 1 300 ans avant J-C. C'est l'étude ostéologique des ossements incinérés qui nous renseigne sur l'âge et le sexe du défunt. Les cendres furent déposées dans une fosse peu profonde.*

## RESTRICTIONS.

### Liste des restrictions prévues par l'arrêté de classement.

Interdiction est faite, sauf autorisation dans les conditions prévues par la loi :

- 1) de construire dans les limites du site classé ;
- 2) de procéder, sans autorisation préalable à
  - a) des défrichements ;
  - b) des coupes autres que celles prévues par les articles 590 à 593 inclus du code civil ;
- 3) de placer des poteaux de transport d'énergie électrique ou de cables aériens ;
- 4) de transformer une partie du bois en sanatorium, école en plein air ou autres créations qui modifieraient la destination du bois et son caractère ;
- 5) d'y établir des routes nouvelles autres que des chemins d'exploitation ou de promenade ;
- 6) d'ouvrir des carrières ;
- 7) de planter des panneaux-réclame.

### Restrictions prévues en cas de classement de ces tombelles.

Dans un périmètre de quinze mètres autour des tombelles ou de leur bourrelet,

- 1) il est interdit d'y effectuer tous travaux de terrassement, construction, fouilles, sondages et, en général tous travaux de nature à modifier l'aspect du terrain ou de la végétation ;
- 2) il est interdit d'y abandonner ou de jeter des papiers, récipients vides, déchets et détritus quelconques ;
- 3) l'abattage des arbres, le débardage et l'extraction des souches seront autorisées, mais toute coupe de quelque dimension que ce soit ne pourra se faire qu'après avis de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles et de l'Administration forestière, après réception d'une autorisation et en présence d'un membre de l'Administration forestière ;
- 4) les arbres seront abattus de manière à protéger les tombelles, c'est-à-dire de façon à ce que l'arbre tombe vers l'extérieur de la zone de protection.

*Au dessus de cette tombe, on ériga une petite maison mortuaire très légère, constituée de quatre minces poteaux destinés à porter un toit léger, une sorte de dais. Le tout fut entouré d'une mince palissade périphérique, dont les poteaux très minces étaient peut-être reliés entre eux par des branchages entrelacés. Les assistants ont alors participé à un repas funéraire qui s'est déroulé en dehors de cette palissade. Peu après, la maison funéraire et la palissade furent enlevées et la tombe fut recouverte d'un tertre, en mottes de bruyère, et la base fut cernée par une couronne de 16 pieux formant un cercle presque parfait. Les 8 diagonales qui relient les poteaux se croisent exactement en centre. Des traverses relient le sommet des pieux, sauf au sud où l'on bloque rituellement l'entrée. Un feu rituel a été allumé au moment de cette fermeture qui marque la fin des cérémonies. Vingt ans plus tard, le tumulus fut réutilisé pour une nouvelle sépulture.*

*Entre-temps, les vents dominants du sud-ouest avaient légèrement érodé la tombelle de ce côté et déposé du sable sur le flanc nord-est. Le centre du monticule s'est donc déplacé et on y fit la deuxième sépulture. Pour obtenir un cercle à partir de ce nouveau centre, la nouvelle structure périphérique fut désaxée par rapport à l'ancienne.*

*Voici ce qu'une fouille minutieuse d'une tombelle de l'âge du Bronze peut révéler sur la mentalité et les conceptions eschatologiques des peuples de cette époque, même si elle ne découvre pas le moindre objet matériel.*

*Lorsqu'un tel monument funéraire est détruit, c'est un précieux document culturel irrémédiablement perdu, nous avertit le professeur De Laet. Ce dernier nous montre plusieurs tombelles fouillées minutieusement mais aussi restaurées et mises en valeur.*  
***C'EST POUR PROTEGER 4 PAGES D'HISTOIRE QUE DES DEMANDES DE CLASSEMENT DE 4 TOMBELLES DU BOIS DE LA HOUSSIERE ONT ETE INTRODUITES.***

*La demande de classement comporte des restrictions au droit du propriétaire. Nous sommes convaincus qu'entre hommes de bonne volonté des solutions seront trouvées et que chaque partie en sortira gagnante.*

UNE MAISON DE L'AGE DU BRONZE.



Ses murs sont en torchis; son toit, à deux pans, est recouvert de chaume. Des évents permettent à la fumée de s'échapper

#### *LE MATRIARCAT.*

*A l'âge du Bronze, l'Eurasie vit une certaine unité religieuse et culturelle. On continue à honorer la "Magna Mater", la "Grande Déesse" que l'on représente sculptée en os ou en ivoire, les seins pendents, les hanches énormes, les cuisses rebondies, le ventre qui préserve un accouchement proche. La "Magna Mater" est "l'absolu féminelle" qui règne dans l'unicité de l'absolu. Elle couve l'oeuf du monde. Vierge, elle n'a qu'un fils qui est son amant et qui féconde le monde. Il meurt chaque automne et renaît chaque printemps. La "Magna Mater" est aussi la vierge noire, c'est-à-dire sans visage, l'incréée, l'anonyme qui aide les pèlerins à traverser la nuit. Son reflet terrestre est la vierge blanche des mythologies et des religions.*

*Comme les rites funéraires nous le montrent, on n'honore pas la puissance, le guerrier, mais la procréation : on vit le matriarcat. La mère de famille est la gardienne des rites. Seule, elle sait ce qu'il convient de faire dans les cas de conscience. C'est elle qui initie les jeunes gens, car ce sont les femmes et non les hommes qui sont habilitées aux suprêmes fonctions religieuses.*

#### *LE REVE DU CONTEUR.*

*Pour les Chinois, l'âge du Bronze fut un âge d'or parce que les hommes y étaient vertueux ! En fut-il de même chez nous ?*

*Les rites funéraires nous montrent une société tournée vers d'autres valeurs que celle de l'argent, la puissance, le progrès technique irréfléchi.*

*La relative stagnation du "progrès" serait-elle plus un art de bien vivre qu'une fatalité économique ?*

*Les tombelles sont 4 pages du grand livre du bois de la Houssière, la face visible de l'iceberg.*

*Le conteur rêve d'un bois de la Houssière livré aux chercheurs plutôt qu'aux puissances de l'argent. D'un bois de la Houssière qui offre la pureté de son air, la beauté de ses sites, le chant joyeux de ses ruisseaux et aussi... rêve et bonheur à ceux qui sauront le décrypter.*

*JACQUES BRUAUX*

*HERAUT CRIEUR*

## IL ETAIT UNE FOIS ...

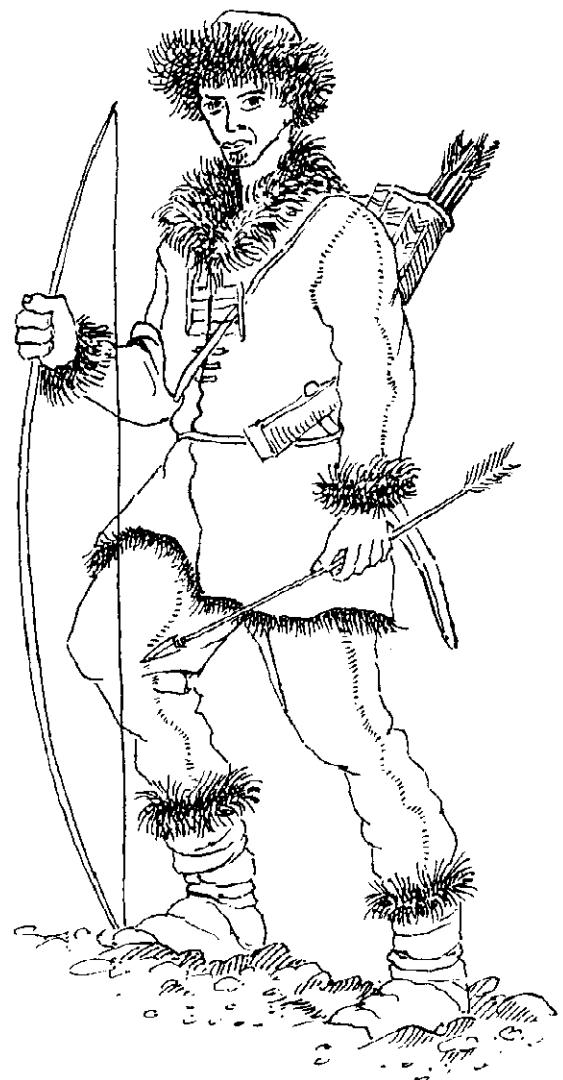
*Il était une fois, le 19 septembre 1991, deux alpinistes grimpant les Alpes autrichiennes. A 3 200 m d'altitude, ils découvrent, conservé intact par les glaces, un cadavre. Tout dans son accoutrement les intrigue, aussi avertissent-ils l'université d'Innsbruck. Celle-ci l'ayant récupéré, le conserve à une température de - 6 degrés et l'étudie après l'avoir baptisé *Otzi*, l'Homme de Similaun, nom du sommet où il a été découvert.*

*Les premières analyses nous apprennent que *Otzi* était âgé d'une vingtaine d'années, mesurait 1,60 m et pesait environ 60 kg lorsqu'il trépassa il y a 4 000 ans ! C'est la première fois que l'on retrouve, si bien conservé, un Homme de l'âge du Bronze.*

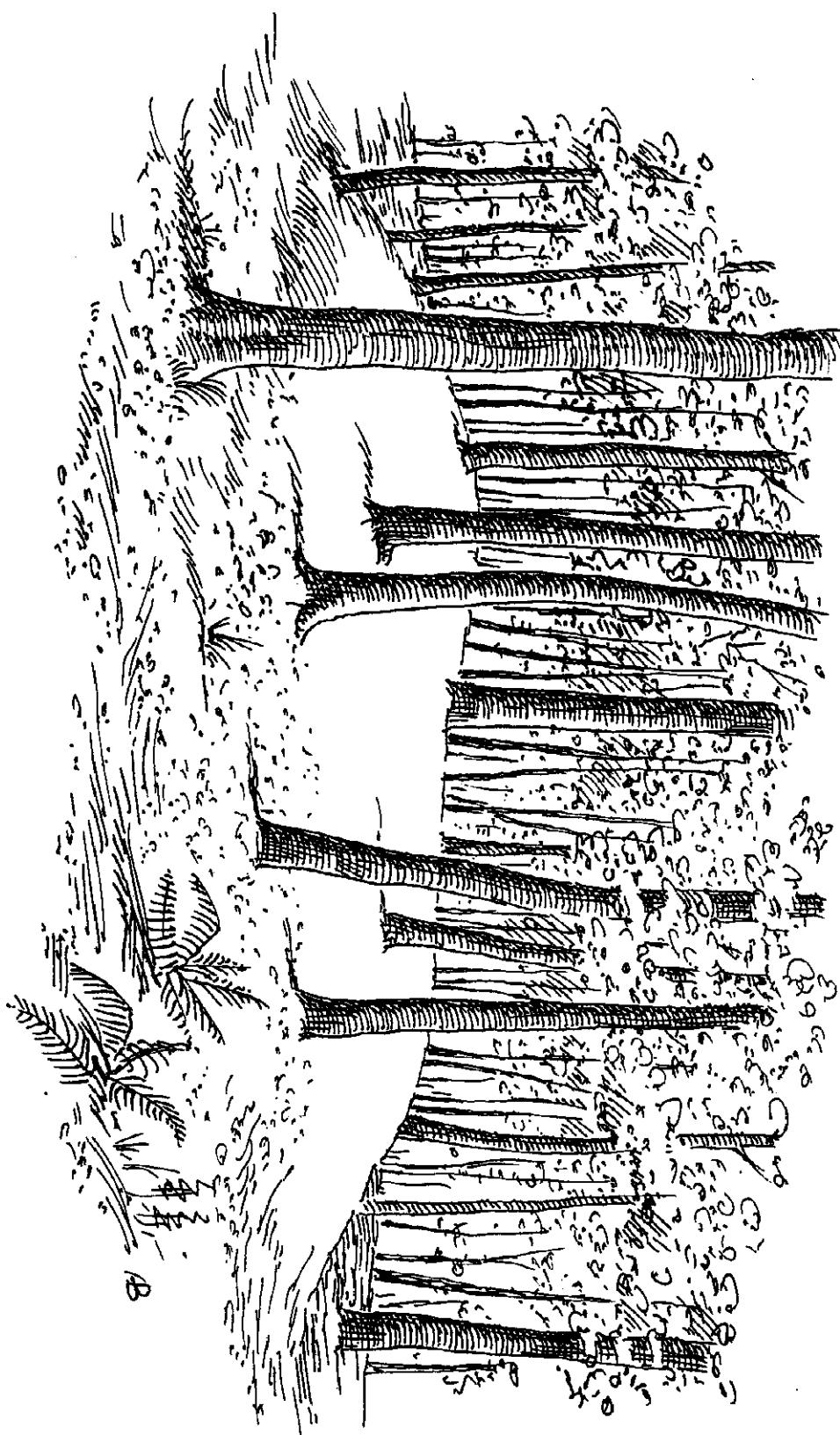
*Il portait à la ceinture une hache à manche de bois et dont la lame de pierre avait le tranchant garni de bronze, en outre, un poignard en silex non poli. Il avait une sacoche de cuir contenant des silex pour faire du feu, un grand arc et un carquois contenant quatorze flèches à pointes d'os.*

*Il était vêtu d'une tunique de peau, cousue et bien taillée, des bottes de peau, fourrées de paille et d'écorce de bouleau, serrées par des lanières de cuir. Il était coiffé d'un bonnet en peau de chamois, doublé de fourrure, maintenu par des lanières croisées sous le menton. élégant, *Otzi* était fraîchement rasé et portait une barbichette ainsi qu'un collier de cuir serti de pierres de couleurs claires.*

*Ses caries dentaires indiquent qu'il avait une alimentation à base de céréales.*



TOMBELLE AU CHÂLI-DES-BOIS



*Voulez-vous approfondir la connaissance de la Préhistoire, et particulièrement celle de Braine-le-Comte ?...*

**BIBLIOGRAPHIE**

1. *S.J. De Laet - "La Belgique d'avant les Romains" - Wetteren 1982.*
2. *Michel Fourny - Le "Muziekberg" à Renaix, dans "Vie archéologique" 1985*
3. *A paraître : "Les tombelles du bois de la Houssière" par Michel Fourny et Michel Van Assche.*

*A paraître :*

*Le Paléolithique au bois de la Houssière*

*Le Mésolithique à la Houssière*

*La bourse Marie-Thérèse Sussenraire (1845-1887)*

*Folklore à la Houssière*

*Nous remercions Monsieur Morez et Madame Chiurdoglu qui ont apporté leur concours à la correction et à l'édition de ce fascicule.*

*Braine-le-Comte, septembre 1992.*